

# **BULLETIN RCRI**

NUMÉRO 1004 | NOVEMBRE 2021

Bienvenue à notre prochain numéro du Bulletin RCRI. Dans ce numéro, l'objectif de votre conseil fiduciaire RCRI est de mettre en évidence les modifications apportées au régime RCRI.

### DÉLAI DE CARENCE DU RÉGIME D'ASSURANCE INVALIDITÉ DE COURTE DURÉE (ICD) — MEMBRES D'AIR CANADA

Nous avons le plaisir de vous apporter une bonne nouvelle et de vous annoncer qu'à partir du 28 novembre 2021 (cela concerne une absence pour invalidité à compter du 28 novembre 2021), le délai de carence (période d'attente) de l'ICD sera réduite à 7 jours consécutifs au lieu des 14 jours consécutifs actuels. L'employeur remplira et transmettra la déclaration du promoteur du régime à notre administrateur du régime le 7e jour de votre absence pour invalidité. Il vous enverra également les formulaires de demande de règlement ASHI par courriel.

### RÉGIME D'ASSURANCE INVALIDITÉ DE COURTE DURÉE (ICD) — MONTANT MAXIMAL

En plus des prestations améliorées décrites ci-dessus, à compter du **1er janvier 2022**, la prestation maximale de l'ASHI passera de 55 % de votre salaire hebdomadaire brut actuel avec une prestation maximale de 600 \$.... à 55 % des gains bruts hebdomadaires jusqu'à un maximum de **650 \$** (non imposable pour le Membre invalide).

Il n'y a aucune augmentation de taux pour nos Membres associée à ces améliorations de prestations; cependant, vos fiduciaires, par l'intermédiaire de l'administrateur du régime, surveilleront de près toute nouvelle expérience financière résultant de ces améliorations.

#### COORDONNÉES RCRI

Si vous avez des questions, des préoccupations ou avez besoin d'aide concernant le RCRI, veuillez contacter votre fiduciaire régional ou votre administrateur de régime RCRI.

Dernièrement, plusieurs des membres ont contacté les mauvaises personnes lorsqu'ils avaient des questions sur le RCRI. En conséquence, beaucoup de **désinformations** ont été fournies à nos membres, créant une confusion supplémentaire et de la frustration avec leurs demandes des informations supplémentaires ou de réclamation GIDIP. Le Conseil Fiduciaire est là pour aider **tous** les membres en ce qui concerne les questions de l'invalidité. Nous vous suggérons de consulter la liste du Conseil Fiduciaire afin de trouver le responsable de votre région que vous devriez contacter pour obtenir des éclaircissements sur le RCRI.

De plus, afin de protéger votre confidentialité, nous vous demandons d'utiliser votre adresse courriel personnelle lorsque vous communiquez avec votre Fiduciaire régional RCRI.

#### **VOTRE CONSEIL DES FIDUCIAIRES RCRI:**

#### Terry Carlucci – Fiduciaire RCRI Central Region Terry@unifor2002.org

Aéroport de Toronto – YYZ; Centre d'appel de Toronto – YYZRR; Customer Journey Mgr. – CJM; Aéroport d'Ottawa – YOW

# Sophia Michailidis - Fiduciaire RCRI Eastern Region Sophia@unifor2002.org

Aéroport Montréal – Trudeau – YUL; Centre d'appel de Montréal – YULRR; Aéroplan Montréal – YUL AE; Crew Schedulers Montréal; Aéroport de Québec – AC YQB

#### Martin Melanson – Fiduciaire RCRI Atlantic Region Martin@unifor2002.org

Aéroport St. John's TN – YYT; Aéroport Halifax – YHZ; Centre d'appel de Saint John – YSJCC

## Astrid Metzler – Fiduciaire RCRI Western Region Asrid@unifor2002.org

Aéroport de Calgary – YYC; Aéroport d'Edmonton – YEG; Calgary Customer Relations – YYC CR Aéroport de Winnipeg – YWG

## Ross McConkey – Fiduciaire RCRI Pacific Region Ross@unifor2002.org

Aéroport de Vancouver – YVR; Aéroplan Vancouver – YVR AE; CLS Catering

Administration: Canadian Benefits Consulting Group

Téléphone: 416-488-7755; Sans frais: 1-800-268-0285 Télécopieur: 416-488-7774 Courriel: GIDIP@canben.com